

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2397

23 décembre 2006

SOMMAIRE

Abhaya, S.à r.l., Luxembourg	115011	Duotrans, G.m.b.H., Medernach	115042
AG Institutional Investments Management Luxembourg S.A., Luxembourg	115024	Duotrans, G.m.b.H., Medernach	115041
Allianz Dresdner Premier, Sicav, Senningerberg	115043	Eliolux S.A., Luxembourg	115051
ASK Investments S.A., Luxembourg	115029	Epoque, S.à r.l., Luxembourg	115037
ASK Investments S.A., Luxembourg	115029	Euromarket, Alimentation en gros, S.à r.l., Luxembourg	115035
Atelier Kronwitter S.A., Niederanven	115028	European Car Distribution and Services Holding S.A., Diekirch	115024
Atelier Métallique Antonio Campos, S.à r.l., en abrégé AMAC/Elvange, S.à r.l., Elvange	115011	Farad Investment Advisor S.A., Luxembourg ...	115049
Attia, S.à r.l., Luxembourg	115013	Farad Investment Advisor S.A., Luxembourg ...	115051
Aviva Morley, Sicav, Luxembourg	115035	Fëlsberg Promotions, S.à r.l., Rodange	115025
BBA International Investments, S.à r.l., Luxembourg	115047	Fiduciaire di Fino & Associés, S.à r.l., Luxembourg	115012
BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited, S.à r.l., Luxembourg	115047	Fiduciaire di Fino & Associés, S.à r.l., Luxembourg	115013
BBA ROW Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	115051	Financial Reporting Systems Luxembourg S.A., Capellen	115044
BBA US Investments, S.à r.l., Luxembourg	115051	Finanziaria Internazionale Luxembourg S.A., Luxembourg	115047
Beau Soleil Invest S.A., Luxembourg	115030	Finanziaria Internazionale Luxembourg S.A., Luxembourg	115049
Beau Soleil Invest S.A., Luxembourg	115031	Folkestone International S.A., Luxembourg	115044
Bijouterie Wacht, S.à r.l., Remich	115015	Food and Beverage, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ...	115025
BO Fund, Sicav, Luxembourg	115047	Four J's Development Tools Holding S.A., Luxembourg	115054
British Cars Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	115025	Fugilux S.A., Luxembourg	115012
British Cars Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	115026	Fugilux S.A., Luxembourg	115013
British Cars Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	115026	Graffiti-Clean S.A., Luxembourg	115034
British Cars Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	115026	Hausimmo, S.à r.l., Howald	115015
Brunata-Metrona Finance Lux, S.à r.l., Nospelt ..	115025	Hong-Phuc, S.à r.l., Bissen	115051
Brunata-Metrona Finance Lux, S.à r.l., Nospelt ..	115025	I/O Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	115028
Catfish, S.à r.l., Luxembourg	115011	Iber-Promotions S.A., Frisange	115042
Centrum Kredytowe Thompson, Luxembourg ..	115032	Immobilière de l'Allée S.A., Luxembourg	115042
Comilux S.A., Luxembourg	115014	Immobilière de Roost S.A., Luxembourg	115041
Complete Holding S.A., Luxembourg	115032	Immoprojrest, S.à r.l., Luxembourg	115042
Conessa S.A., Bech-Kleinmacher	115052	Imperial Luxembourg S.A., Kehlen	115014
Daki S.A., Luxembourg	115035	In der Schär, S.à r.l., Bridel	115021
Dakimo II S.A., Luxembourg	115036	Incoma, S.à r.l., Luxembourg	115039
DB Equity, S.à r.l., Luxembourg	115011	Intels Integrated Logistic Services Holding S.A., Luxembourg	115036
Déco-Carrelages, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	115026		
Domino Trading, S.à r.l., Dudelange	115037		
Domino Trading, S.à r.l., Dudelange	115039		
Domino Trading, S.à r.l., Dudelange	115040		
Domino Trading, S.à r.l., Dudelange	115045		

Interassurances Pauly & Lamby, S.à r.l., Strassen .	115037	Reckitt Benckiser Investments (No 1), S.à r.l., Luxembourg	115052
Internet Business & Technologies S.A., Luxembourg	115029	Reckitt Benckiser Investments (No 1), S.à r.l., Luxembourg	115053
J.P. Morgan Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg	115015	Résidence Rhéanie, S.à r.l., Luxembourg	115033
KBA S.A., Luxembourg	115039	Résidence Rhéanie, S.à r.l., Luxembourg	115034
Kim S.A., Roodt-Eisch	115037	Ristorante Pizzeria L'Aquila, S.à r.l., Capellen	115045
Libelle S.A., Luxembourg	115012	Sanae S.A., Luxembourg	115028
Maaseycken-Lux S.A., Steinsel	115034	Sands Crédit S.A., Luxembourg	115047
Meridian Investment Capital Holding S.A., Garnich	115010	Saviolux S.A., Kehlen	115014
Moca S.A., Strassen	115038	Selec S.A., Luxembourg	115040
Mon S.A., Strassen	115038	Shire Holdings Ireland Limited, Luxembourg Branch, Luxembourg	115032
Multipa S.A., Luxembourg	115029	Sif S.A., Luxembourg	115012
Naturata S.A., Munsbach	115031	Simius Promotions, S.à r.l., Rodange	115024
NDIF S.A., Luxembourg	115029	Slif, S.à r.l., Luxembourg	115035
NDIF S.A., Luxembourg	115030	Slif, S.à r.l., Luxembourg	115036
New Hotels & Investments S.A., Luxembourg	115013	Société Immobilière Beau Rivage S.A., Luxembourg	115038
Newstone S.A., Luxembourg-Kirchberg	115010	Software Union, G.m.b.H., Luxembourg	115015
Nitsba Actipole S.A., Luxembourg	115014	Stanislas S.A., Luxembourg	115024
P.W.S. S.A., Roodt-Eisch	115034	Talon-It, S.à r.l., Ettelbrück	115013
Petec S.A., Luxembourg	115032	Tarpon, S.à r.l., Luxembourg	115011
Prestatec, S.à r.l., Luxembourg	115037	Viv S.A., Roodt-Eisch	115038
Privilège Holding S.A., Luxembourg	115053	West Avenue Coventry DC7, S.à r.l., Münsbach	115045
Pyron, S.à r.l., Luxembourg	115026	Z & A, S.à r.l., Mertert	115056
Quasar Holding S.A., Luxembourg	115030	Zidcom Investments S.A., Luxembourg	115014
Quasar Holding S.A., Luxembourg	115030		
Rangeview Investment S.A., Luxembourg	115012		
Reciver S.A., Luxembourg	115032		

NEWSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 117.696.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 17 novembre 2006 que M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme
SG AUDIT, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06201. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128434.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

MERIDIAN INVESTMENT CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.
R. C. Luxembourg B 94.803.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 17 novembre 2006 que M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme
SG AUDIT, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128446.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

DB EQUITY, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**Gesellschaftskapital: EUR 6.600.000.000,00.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 6, Avenue Pasteur.

H. R. Luxembourg B 111.380.

Der Jahresabschluß zum 31. Dezember 2005, eingetragen in Luxembourg, am 16. November 2006, Kennziffer LSO-BW04778, ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxembourg hinterlegt worden, und zwar am 21. November 2006.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(125298.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

TARPON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 14.182,08.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 89.591.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

P. Gallasin.

(125318.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

ABHAYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 89.594.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

R. P. Pels.

(125322.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

CATFISH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 13.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 89.595.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

R. P. Pels.

(125326.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

ATELIER METALLIQUE ANTONIO CAMPOS, S.à r.l., en abrégé AMAC/ELVANGE, S.à r.l.,**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5692 Elvange, 20, rue de Burmerange.

R. C. Luxembourg B 50.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03665, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour ATELIER METALLIQUE ANTONIO CAMPOS, S.à r.l., en abrégé AMAC/ELVANGE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125953.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

115012

SIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 33.903.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125389.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

LIBELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 75.201.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125392.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 103.178.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125394.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FUGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.285.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125396.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

RANGEVIEW INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 101.623.

Il résulte de trois lettres recommandées adressées en date du 15 novembre 2006 à la société que BOULDER TRADE Ltd, que VAL INVEST S.A. et que Monsieur Jürgen Fischer ont démissionné en tant qu'administrateurs de la société RANGVIEW INVESTMENT S.A.

De même il résulte d'une lettre recommandée qu'à partir du 15 novembre 2006, le commissaire aux comptes FIDUCIAIRE FIBETRUST a déposé son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(125818.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FUGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.285.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 103.178.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125406.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

ATTIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 88.396.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125409.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

NEW HOTELS & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 109.127.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125415.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

TALON-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9063 Ettelbrück, place Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 104.550.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125416.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

115014

IMPERIAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8283 Kehlen, 16, Cité Beichel.
R. C. Luxembourg B 63.095.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125417.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SAVIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8283 Kehlen, 16, Cité Beichel.
R. C. Luxembourg B 24.591.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125419.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

COMILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 98.698.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125422.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

ZIDCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 102.430.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125423.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

NITSBA ACTIPOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 99.904.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125425.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

115015

HAUSIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 2, avenue Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 105.812.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(125428.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BIJOUTERIE WACHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 9, rue de Macher.
R. C. Luxembourg B 78.518.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(125555.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SOFTWARE UNION, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 90.242.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(125556.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

J.P. MORGAN LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 121.436.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twentieth of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA, L.P., a limited partnership formed under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 500 Stanton Christiana Road, Newark, New Castle County, Delaware 19713, United States of America,
2. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA OFFSHORE, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Uglan House, PO Box 309, Grand Cayman, Cayman Islands,
3. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA (CAYMAN), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Uglan House, PO Box 309, Grand Cayman, Cayman Islands,
4. J.P. MORGAN PARTNERS (BHCA), L.P., a limited partnership organised under the laws of the State of New York, having its registered office at 1211 Avenue of the Americas, New York, NY 10020,
5. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P., a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,
6. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN), L.P., a limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 265 GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,
7. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II, L.P., a limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, Mary Street, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

8. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III L.P., a limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, Mary Street, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

9. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN/SELLOWN) III, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

10. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWN), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

11. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS, L.P., a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

12. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWN) II-A, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office c/o WALKERS SPV LIMITED, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

All represented by Mr Léon Gloden, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to twelve proxies dated September 13th, 2006.

The proxies given, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to record as follows the Articles of Incorporation of a corporation which it hereby forms:

Art. 1. There is hereby established by the subscriber and among all those who may become owners of the shares hereafter issued a corporation in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of J.P. MORGAN LUXEMBOURG I, S.à r.l.

Art. 2. The Corporation is established for an indefinite duration. The Corporation may be dissolved at any time by a resolution of the associates adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 11 hereof.

Art. 3. The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Corporation may also hold interests in partnerships.

The Corporation may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. The registered office of the Corporation is established in the city of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the managers.

In the event that the managers determine that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Art. 5. The corporate capital is set at Euro twelve thousand five hundred (12,500.- Euro) divided into five hundred (500) shares of a par value of Euro twenty-five (25.- Euro) per share.

The corporate capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the Law of 10th August 1915 on commercial companies.

Art. 6. Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent expressed in an associates' meeting of at least seventy-five percent of the Company's corporate capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is, except as provided for by law, subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving associates from the refusal of transfer to a non associate. In any event the remaining associates have a pre-emption right which may only be exercised within 30 days.

Art. 7. For no reason and in no event may the heirs, creditors or other rightful claimants of the associates carry out the sealing of the property or documents of the Company.

Art. 8. The Company is managed by one or several managers who need not be associates. They are appointed and dismissed by general meeting of associates acting on the votes of a majority of share capital, which determines their powers and the duration of their mandates.

The managers are directed to take all appropriate action to cause the Company to be treated as a pass-through entity for U.S. federal income tax purposes as of the date of its incorporation.

Towards third parties, the manager or managers have the most extensive powers for the ordinary administration of the Company. They may execute any act without exception (other than those acts for which a general meeting is required by law) which are deemed appropriate with regard to the object of the Company.

For all matters except for operations on bank accounts, the Company will be bound by the single signature of each manager. For any matters relating to operations on bank accounts, the Company will be bound by the joint signature of two managers.

Art. 9. In carrying out their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 10. Collective decisions are taken by general or extraordinary general meetings. The convening of general meetings is not necessary where the Company has less than 25 associates. In this case, collective decisions may be taken by circular resolutions.

Every associate may take part in the collective decisions. His number of votes is equal to the number of shares which he owns and he may validly act at the meeting either in person or through a special proxy. If the Company has more than 25 associates, a general meeting must be held at least once a year during a time period determined by the articles. Extraordinary general meetings may be held under circumstances required by law.

Art. 11. Collective decisions are only valid if the votes cast in their favour represent more than half of the share capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are only valid if votes cast in their favour represent at least three quarters of the share capital, and must be recorded by a notarial deed.

Art. 12. The Company's accounting year begins on 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 13. Every year on 31st December, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 14. The financial statements are at the disposal of the associates at the registered office of the Company.

Art. 15. Five percent (5%) out of the net profit shall be placed into a legal reserve account.

This deduction ceases to be compulsory when this reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The balance is at the disposal of the associates.

Art. 16. The Company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of any of the associates. The liquidation of the Company, if any, may occur accordingly to provisions of the law.

Art. 17. In the case that the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be associates and who are appointed by the associates who will specify the powers and remuneration of the liquidators.

Art. 18. If, and as long as one associate holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single associate Company, pursuant to article 179(2) of the law on commercial companies dated 10th August, 1915; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 19. For anything not dealt within the present articles of incorporation, the associates refer to Luxembourg law on commercial companies dated 10th August, 1915.

Subscription and payment

The subscriber has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Associate	Subscribed capital in Euro	Number of paid-in shares
1. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA, L.P.	2,697.-	108
2. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA OFFSHORE, L.P.	1,690.-	68
3. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA (CAYMAN), L.P.	1,358.-	54
4. JP MORGAN PARTNERS (BHCA), L.P.	3,904.-	158
5. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P.	85.-	3
6. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN), L.P.	428.-	17
7. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II, L.P.	48.-	2
8. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III, L.P.	487.-	19
9. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN/SELLOWN) III, L.P.	185.-	7
10. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWN), L.P.	132.-	5
11. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS, L.P.	386.-	15
12. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWN) II-A, L.P.	1,100.-	44
Total:	12,500.-	500

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who certifies that the conditions provided for in Article 183 of the law of 10th August 1915 have been observed.

Transitional provision

The first accounting year starts on the day of incorporation and terminates on thirty-first of December of the year two thousand and six.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of its formation are estimated at 2,000.- Euros.

Extraordinary general meeting

The above named corporation, represented as indicated above, representing the entire subscribed capital and considering itself as having received due notice, has immediately held an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions by unanimous vote.

First resolution

The following persons are appointed managers for a period ending with the next annual general meeting:

- Mr Jeffrey Maier, manager, residing at 425 East 72nd Street, Apt. 6H, New York, New York 10021, born on 25th July, 1975, Kansas City, Missouri
- Mr Frederick Klopfer, manager, residing at 80 Second Avenue, Garwood, New Jersey 07027, born on 9th March, 1964, Columbus, Ohio
- Mr Scott Kraemer, manager, residing at 101 Dickson Drive, Westfield, NJ 07090, born on 4th February 1969, New York
- Mr Jean-Marc Faber, manager, residing at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, born on 7th April, 1966, Luxembourg.

Second resolution

The registered office is fixed in Luxembourg, 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Where of the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known by the notary, by his surname, first names, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction de l'acte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

1. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA, L.P., un limited partnership organisé sous le droit du State of Delaware, ayant son siège social à 500 Stanton Christiana Road, Newark, New Castle County, Delaware 19713, Etats-Unis,
2. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA OFFSHORE, L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à Uglan House, PO Box 309, Grand Cayman, l'île de Cayman,
3. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA (CAYMAN), L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à Uglan House, PO Box 309, Grand Cayman, l'île de Cayman,
4. J.P. MORGAN PARTNERS (BHCA), L.P., un limited partnership organisé sous le droit du State of New York, ayant son siège social à 1211 Avenue of the Americas, New York, NY 10020,
5. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P., un limited partnership organisé sous le droit du State of Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,
6. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN), L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à PO Box 265 GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, l'île de Cayman,
7. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II, L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à Walker House, Mary Street, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, l'île de Cayman,
8. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III, L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à Walker House, Mary Street, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, l'île de Cayman,
9. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN/SELLOWN) III, L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, l'île de Cayman,
10. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWN), L.P., un limited partnership organisé sous le droit du State of Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,
11. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS, L.P., un limited partnership organisé sous le droit du State of Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,
12. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWN) II-A, L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'île de Cayman, ayant son siège social à c/o WALKERS SPV LIMITED, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, l'île de Cayman

Toutes représentées par Maître Léon Gloden, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu de douze procurations datées du 13 septembre 2006,

Les procurations prémentionnées, signées ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, resteront annexées à ce document pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, ès-qualités qu'il agit, a demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'il formera:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de J.P. MORGAN PARTNERS LUXEMBOURG I, S.à r.l.

Art. 2. La Société est établie pour une période indéterminée. La Société peut être dissoute par une décision des associés, statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 11 ci-après.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, titres d'emprunt, bonds de caisse et d'autres valeurs, ainsi que la propriété, l'administration et le développement de son portefeuille. La Société peut également détenir des parts dans des sociétés de personnes.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre par placement privé des obligations et des titres d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra donner toute assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger peuvent être créés par simple décision des gérants.

Au cas où les gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent Euro (12.500,- Euro) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25,- Euro) chacune.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à tout moment conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Un transfert de parts sociales entre vifs à un ou plusieurs non-associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le cas de la mort d'un associé, le transfert des parts sociales à un ou plusieurs non-associés est, sauf disposition légale contraire, soumis à l'agrément des associés survivants représentant au moins les trois quarts des droits de vote. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption qui ne pourra être exercé qu'endéans les 30 jours.

Art. 7. Les héritiers, créanciers ou autres ayants-droit des associés ne pourront, pour quelque motif et quelque circonstance que ce soit, faire apposer des scellés sur des biens et documents de la Société.

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par une assemblée générale des associés statuant à la majorité du capital social qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats.

Les gérants sont requis de prendre toutes les mesures nécessaires, afin que la Société soit traitée comme société transparente au titre de l'impôt sur le revenu fédéral américain.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'administration ordinaire de la Société. Ils peuvent exécuter tous actes, sans exception (autres que les actes pour lesquels la loi requiert une assemblée générale), qui semblent appropriés au regard de l'objet de la Société. La Société sera engagée par la seule signature des gérants pris individuellement, sauf pour les opérations bancaires. Pour toute opération bancaire, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 9. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle. Simples mandataires de la Société, ils ne sont responsables que de l'exécution correcte de leur mandat.

Art. 10. Les décisions collectives sont prises par assemblées générales ordinaires ou extraordinaires. La convocation des assemblées générales n'est pas nécessaire, si la Société a moins de 25 associés. Dans ce cas, des décisions collectives peuvent être prises par résolutions circulaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut valablement agir en personne ou par l'intermédiaire d'un mandataire spécial. Si la Société a plus que 25 associés, au moins une assemblée générale devra être tenue par an à la date déterminée par les statuts. Des assemblées générales extraordinaires pourront être tenues dans des circonstances requises par la loi.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les votes exprimés en leur faveur représentent plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts, ne pourront être prises que si les votes exprimés en leur faveur représentent au moins les trois quarts du capital social et devront être certifiées par notaire.

Art. 12. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année au trente et un décembre les gérants établissent les comptes annuels.

Art. 14. Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 15. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire à partir du moment où la réserve légale atteint dix pour-cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 16. La Société ne sera pas dissoute par la mort, l'interdiction, la banqueroute ou l'insolvabilité d'un des associés. La liquidation de la Société, le cas échéant, sera faite conformément aux dispositions légales.

Art. 17. Dans l'hypothèse de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Art. 18. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent à la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

Souscriptions et paiements

Les souscripteurs ont souscrit le nombre de parts et a libéré par paiement en espèces le montant suivant:

Associé	Capital souscrit en Euro	Nombre de parts libérées
1. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA, L.P.	2.697,-	108
2. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA OFFSHORE, L.P.	1.690,-	68
3. J.P. MORGAN PARTNERS LATIN AMERICA (CAYMAN), L.P.	1.358,-	54
4. JP MORGAN PARTNERS (BHCA), L.P.	3.904,-	158
5. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P.	85,-	3
6. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN), L.P.	428,-	17
7. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II, L.P.	48,-	2
8. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III, L.P.	487,-	19
9. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN/SELLOWDOWN) III, L.P.	185,-	7
10. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWDOWN), L.P.	132,-	5
11. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS, L.P.	386,-	15
12. J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWDOWN) II-A, L.P.	1.100,-	44
Total:	12.500,-	500

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence à la date de la constitution et prend fin le trente et un décembre de l'an deux mil six.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite de sa constitution sont estimés à 2.000,- Euros.

Assemblée générale extraordinaire

La société prémentionnée, représentée comme indiqué ci-avant, représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme ayant reçu une convocation régulière a immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié que l'assemblée a été régulièrement constituée, l'associé a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Les personnes suivantes ont été nommées gérants pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

- Mr Jeffrey Maier, gérant, demeurant à 425 East 72nd Street, Apt. 6H, New York, New York 10021, né le 25 juillet 1975, Kansas City, Missouri
- Mr Frederick Klopfer, gérant, demeurant à 80 Second Avenue, Garwood, New Jersey 07027, né le 9 mars 1964, Columbus, Ohio
- Mr Scott Kraemer, gérant, demeurant à 101 Dickson Drive, Westfield, NJ 07090, né le 4 février 1969, New York.
- Mr Jean-Marc Faber, gérant, demeurant à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, né le 7 avril 1966, Luxembourg.

Deuxième résolution

Le siège social est fixé au Luxembourg, 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénoms usuels, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Gloden, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, vol. 155S, fol. 48, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

J. Elvinger.

(126326.3/211/334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2006.

IN DER SCHÄR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 121.438.

STATUTS

L'an deux mille six, le sept novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

Ont comparu:

1) la société CLAUDE KONRATH PROMOTIONS, S.à r.l., matricule numéro 19872405545, avec siège social à L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 26.646,

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, le 1^{er} octobre 1987, publié au Mémorial C numéro 382 du 29 décembre 1987, dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par le notaire prénommé le 28 juin 1995, publié au Mémorial C numéro 474 du 21 septembre 1995,

ici valablement représentée par son gérant Monsieur Claude Konrath, promoteur, demeurant à L-7346 Mullendorf-Steinsel, 10 an der Wollefskaul,

nommé à cette fonction conformément à l'article 12 des statuts, lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés consécutive à la constitution.

2) la société FMC PROMOTIONS, S.à r.l., matricule numéro 19982412628, avec siège social à L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.032,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, le 10 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 36 du 22 janvier 1999, dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par le notaire prénommé le 31 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1278 du 4 septembre 2002,

ici valablement représentée par son gérant Monsieur Maurice Elz, administrateur de sociétés, demeurant à L-8156 Bridel, 27b, rue Lucien Wercollier,

nommé à cette fonction conformément à l'article 10 des statuts, lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés consécutive à la constitution.

3) Madame Céline Suzanne Tintinger, née à Mondorf-les-Bains le 2 avril 1950, matricule numéro 19500402205, demeurant à L-4722 Pétange, 14 Cité CFL.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des parts sociales ci-après créées, il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et par la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de:

IN DER SCHÄR, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Bridel.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du ou des gérants qui auront tous les pouvoirs d'adapter le présent article.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Tout associé pourra dénoncer sa participation dans la société. La dénonciation se fera par lettre recommandée envoyée aux associés et aux gérants avec un préavis de six mois avant l'échéance. L'associé désireux de sortir de la société suivra les dispositions de l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa.

Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, l'associé désireux de sortir de la société pourra en demander la dissolution et la liquidation.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra être dissoute avant terme par une décision prise à la majorité simple du capital social.

Art. 5. La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion, la gérance et la mise en valeur d'immeubles, la promotion immobilière ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Elle peut emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

Elle peut apporter également son concours commercial, financier, juridique et technique sous toutes formes pour assister les entreprises et sociétés situées tant au Luxembourg que dans tous les autres pays désirant réaliser à l'extérieur de leur pays leur objet social. Cet objet social comprend finalement toutes opérations généralement quelconques

industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles de le promouvoir.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de 412.500,- Euros (quatre cent douze mille cinq cents Euros), représenté par (110) cent dix parts sociales de 3.750,- Euros (trois mille sept cent cinquante Euros) chacune,

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les copropriétaires indivis de parts sociales, les nus-proprétaires et les usufruitiers sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne agréée préalablement par décision des associés, prise à la majorité simple du capital. L'agrément ne pourra être refusé que pour de justes motifs.

Art. 9. Les parts sociales sont librement transmissibles pour cause de mort, même par disposition de dernière volonté, à condition que ce soit en ligne directe ou au conjoint survivant. Tout autre bénéficiaire devra être agréé par une décision prise à l'unanimité des associés survivants. En cas de refus, le bénéficiaire devra procéder conformément à l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa, et sera lié par le résultat de l'expertise. Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, le bénéficiaire sera associé de plein droit.

Art. 10.

a) Si un associé se propose de céder tout ou partie de ses parts sociales, de même qu'aux cas prévus aux articles quatre et neuf, il doit les offrir à ses co-associés proportionnellement à leur participation dans la société.

b) En cas de désaccord persistant des associés sur le prix après un délai de deux semaines, le ou les associés qui entendent céder les parts, le ou les associés qui se proposent de les acquérir, chargeront de part et d'autre un expert pour fixer la valeur de cession, en se basant sur la valeur vénale des parts.

c) La société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise à tous les associés, en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou à céder les parts au prix arrêté. Si plusieurs associés déclarent vouloir acquérir les parts proposées à la vente, elles seront offertes aux associés qui entendent les acquérir en proportion de leur participation dans la société. Le silence des associés pendant le prédit délai de quatre semaines équivaut à un refus.

d) Dans ce cas, l'associé qui entend les céder peut les offrir à des non-associés, étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres associés en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des tiers et suivant les conditions de celui-ci. L'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales est remplacé par les articles neuf et dix des présents statuts.

Art. 11. La société peut, sur décision de l'assemblée générale, prise à la majorité du capital social, procéder au rachat de ses propres parts sociales au moyen de réserves libres ainsi qu'à leur revente. Ces parts sociales, aussi longtemps qu'elles se trouvent dans le patrimoine de la société, ne donnent droit ni à un droit de vote, ni à des dividendes, ni à une part du produit de la liquidation et elles ne sont pas prises en considération pour l'établissement d'un quorum. En cas de revente, la société procédera suivant les dispositions de l'article dix.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés, révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs et ou à des directeurs.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions ayant pour objet une modification des statuts pourront également être prises à la majorité simple du capital social. Les dispositions y afférentes des articles 194 et 199 de la loi sur les sociétés commerciales ne trouveront donc pas application.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci atteigne le dixième du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation sera faite par les gérants en exercice, à moins que l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les cent dix (110) parts ont été souscrites comme suit:

	Parts
1.- Par la société CLAUDE KONRATH PROMOTIONS, S.à r.l., la comparante sub 1)	5
2.- Par la société FMC-PROMOTIONS, S.à r.l., la comparante sub 2)	5
3.- Par Madame Céline Tintinger, la comparante sub 3).	100
Total: cent dix parts sociales	110

Elles ont été intégralement libérées comme suit:

1) Moyennant un apport en numéraire total d'un montant de trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) par les comparantes sub 1 et 2, laquelle somme se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément sur le vu d'un certificat bancaire.

2) Moyennant un apport en nature de la moitié des immeubles suivants:

Commune de Steinsel, section C de Heisdorf:

- Numéro 196/1820, lieu-dit «In der Schaer», pré, contenant 28 ares 44 centiares,

- Numéro 200/2676, lieu-dit «rue de Mullendorf», place, contenant 12 ares 33 centiares,

Lesdits associés déclarent évaluer lesdites parts d'immeuble pour leur valeur vénale à trois cent soixante-cinq mille euros (EUR 375.000,-).

Origine de propriété

La part d'immeuble prédécrite appartient à Madame Céline Tintinger, pour l'avoir acquise dans la succession de sa mère Madame Anne Neyens, de son vivant femme au foyer, née à Steinsel le 17 juin 1917, divorcée, ayant demeuré en dernier lieu à Bereldange, 121A, route de Luxembourg, décédée «testat» à Bereldange, le 21 septembre 2005.

Conditions de l'apport immobilier

L'entrée en jouissance est fixée à ce jour, date à laquelle les impôts fonciers et autres redevances sont à charge de la nouvelle société.

Les immeubles sont apportés dans l'état dans lequel ils se trouvent actuellement avec toutes les appartenances et dépendances, ainsi qu'avec toutes les servitudes actives et passives, occultes ou apparentes, continues ou discontinues pouvant y être attachés.

Il n'est donné aucune garantie pour les contenances exactes des immeubles ni pour les autres indications cadastrales, la différence excédât-elle un vingtième de celle indiquée au cadastre, dont le plus ou le moins tournera au profit ou à la perte de la société.

Il est certifié que les immeubles ne sont grevés d'aucune hypothèque.

A partir de ce jour toutes les impositions et contributions généralement quelconques concernant l'immeuble apporté sont à charge de la société.

Il est renoncé pour autant que de besoin à toutes inscriptions d'office et le conservateur des hypothèques est expressément dispensé de prendre inscription d'office lors de la transcription du présent acte pour quelque cause que ce soit.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille six.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la suite, ont été remplies.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg,

Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

1) Monsieur Claude Konrath, promoteur, demeurant à L-7346 Mullendorf-Steinsel, 10 an der Wollefskaul,

2) Monsieur Maurice Elz, administrateur de sociétés, demeurant à L-8156 Bridel, 27b, rue Lucien Wercollier,

La société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants pour tout acte de disposition.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Konrath, M. Elz, C. S. Tintinger, B. Moutrier.

Enregistré à Esch, le 14 novembre 2006, vol. 922, fol. 42, case 8. – Reçu 4.125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 2006.

B. Moutrier.

(126330.3/272/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2006.

EUROPEAN CAR DISTRIBUTION AND SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 83.710.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(125557.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

STANISLAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 90.613.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(125558.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SIMIUS PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 106.895.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125560.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 67.456.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2006

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Elle reconduit les mandats de Messieurs William Van Impe, de résidence professionnelle à B-1000 Bruxelles, 53, boulevard Emile Jacqmain, Jacques Bofferding, de résidence professionnelle à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, Denis Gallet, de résidence professionnelle à 1210 Bruxelles, avenue de l'Astronomie, 14B, Benoît Halbart, de résidence professionnelle à B-1000 Bruxelles, 53, boulevard Emile Jacqmain, Paul Mestag, de résidence professionnelle à 1210 Bruxelles, avenue de l'Astronomie, 14B, Serge Delvigne, de résidence professionnelle à B-1000 Bruxelles, 53, boulevard Emile Jacqmain, Philippe Muller, de résidence professionnelle à B-1000 Bruxelles, 53, boulevard Emile Jacqmain, et Madame Dorothee Fassiau, de résidence professionnelle à B-1000 Bruxelles, 53, boulevard Emile Jacqmain, pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2007.

2. Elle réélit la société PricewaterhouseCoopers en qualité de réviseur d'entreprises pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2007.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(125905.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FOOD AND BEVERAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.

R. C. Luxembourg B 58.938.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125563.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FËLSBERG PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 108.289.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125564.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BRUNATA-METRONA FINANCE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8392 Nospelt, 7, rue de Goeblange.

R. C. Luxembourg B 82.130.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125565.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BRUNATA-METRONA FINANCE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8392 Nospelt, 7, rue de Goeblange.

R. C. Luxembourg B 82.130.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125566.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BRITISH CARS LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 62.816.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125567.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

115026

BRITISH CARS LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.816.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BRITISH CARS LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.816.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125570.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BRITISH CARS LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.816.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125571.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

DECO-CARRELAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 18, rue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 97.453.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV06893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(125599.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

PYRON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 121.444.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société de droit du Liechtenstein BISCAROSSE dont le siège est établi à Triesenberg, Liechtenstein, inscrite au registre de commerce de la Principauté du Liechtenstein sous le n° FL-0002.202.761-8,

ici représentée par Monsieur Benoît Caillaud, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 octobre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de PYRON, S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché du Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Dans l'exercice de toutes ses activités, la société pourra également établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt cinq parts sociales (125) d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Des transferts de parts sociales inter vivos à des non-associés ne peuvent se faire que moyennant l'agrément des associés représentant au moins 75% du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée et peuvent à tout moment être révoqués.

Les pouvoirs des gérants seront déterminés dans leur acte de nomination.

Art. 11. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Une décision n'est valablement prise qu'après avoir été adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Aussi longtemps que la société n'a qu'un seul associé, il exercera tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou par les présents statuts.

Les résolutions prises par l'associé unique seront inscrites sous forme de procès-verbaux.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription

Les statuts ayant été arrêtés, la comparante, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cent vingt cinq (125) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Décision de l'associée unique

Et aussitôt, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Thomas Groslimund, né le 14 avril 1956 à Olten (Suisse) domicilié professionnellement 7, Führenstrasse, CH-8707 Uetikon-Am-See (Suisse).

La société est valablement engagée par la signature du gérant. Il peut déléguer des pouvoirs à des tiers.

2) Le siège social est établi à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Caillaud, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 6, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2006.

G. Lecuit.

(126340.3/220/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2006.

ATELIER KRONWITTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6943 Niederanven, 23, rue du Bois.

R. C. Luxembourg B 73.240.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(125651.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

I/O LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 38.351.900,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 102.131.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125660.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SANAE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 87.462.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Signature.

(125662.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

ASK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 42.000,00.**Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 99.111.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 12 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 364 du 2 avril 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signatures.

(125657.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

ASK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 42.000,00.**Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 99.111.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 12 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 364 du 2 avril 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Signatures.

(125658.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

MULTIPA S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 92.029.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Signature.

(125664.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

NDIF S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 88.275.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Signature.

(125667.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

INTERNET BUSINESS & TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.097.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable, Réviseur d'Entreprise

Signature

(125889.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

115030

NDIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 88.275.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Signature.

(125668.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

QUASAR HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.606.

La situation comptable au 31 décembre 2004, enregistrée à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04992, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(125678.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

QUASAR HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.606.

La situation comptable au 31 décembre 2005, enregistrée à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04993, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(125681.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

BEAU SOLEIL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 120.966.

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BEAU SOLEIL INVEST S.A. (la «Société»), ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B (en cours d'inscription), constituée sous la dénomination sociale BEAU SOLEIL INVEST S.A., suivant acte de Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 octobre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Laurent Kind, employé privé, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'exercice social de la Société et modification subséquente de l'article 14 des statuts;
2. Modification de la date de l'assemblée et modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 13 des statuts;
3. Divers.

II. - Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour

être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver et si nécessaire de ratifier le changement de l'exercice social de la Société.

L'année sociale n'est plus définie du 1^{er} juillet au 30 juin mais du 1^{er} décembre au 30 novembre, de sorte que l'exercice en cours qui a commencé le 2 octobre 2006 se terminera le 30 novembre 2006 et que les exercices suivants iront chaque fois du 1^{er} décembre au 30 novembre.

Il s'en suit que l'article 14 des statuts est modifié comme suit:

«L'année sociale commence le 1^{er} décembre de chaque année et finit le trente novembre de l'année suivante.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle au troisième mardi du mois de mai à 10.00 heures.

En conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 13 des statuts est modifié comme suit:

«L'Assemblée Générale Annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le 3^{ème} mardi du mois de mai à 10.00 heures.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: L. Kind, R. Thill, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 22, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006.

A. Schwachtgen.

(126331.3/230/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2006.

BEAU SOLEIL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 120.966.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1559 du 31 octobre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(126319.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2006.

NATURATA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 13, Parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 31.794.

Am 22. September 2006 haben sich die Verwaltungsratsmitglieder der NATURATA S.A. getroffen und folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Herr Ulrich Apel geboren Mergelmeyer, Chef-Koch, wird ab 16. Oktober 2006 als technischer Geschäftsführer des RESTAURANT & CATERING in 13, Parc d'Activité Syrdall in Munsbach ernannt.

Für alle Angelegenheiten betreffend das RESTAURANT & CATERING ist seine Mitunterschrift erforderlich.

Für gleichlautende Abschrift

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128423.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

RECIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.596.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW04994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(125682.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

COMPLETE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 72.379.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(125929.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SHIRE HOLDINGS IRELAND LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH.

Société mère: SHIRE HOLDINGS IRELAND LIMITED.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.446.

Le bilan pour la période du 17 septembre 2005 au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Signature.

(125933.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

CENTRUM KREDYTOWE THOMPSON.

Société mère: FRASER SPOLKA Z O O

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 90.074.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2006, réf. LSO-BW04592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2006.

Signature.

(125940.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

PETEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 55.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03701, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour PETEC S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(125941.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**RESIDENCE RHENANIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FRESCO, S.à r.l.).**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 116.102.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of November.
Before us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

YORKTON DEVELOPMENTS LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 7B & 8B, 50 Town Range, Gibraltar, recorded with the Gibraltar Registrar of Companies under number 97000, here represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9.098, itself represented by one of its A proxyholders, Mrs Charlotte Hultman and one of its B proxyholders, Mrs Gwénaëlle Cousin, both private employees and residing professionally in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

The said proxy, initialled ne varietur by the persons appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of FRESCO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 116.102, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 10th day of April 2006, published on 6th day of July 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 1308.

The said appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

Resolutions

The sole partner decides to amend the corporate name of the Company from FRESCO, S.à r.l. into RESIDENCE RHENANIE, S.à r.l. and to amend article 1 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

«**Art. 1. Name.** There is hereby formed a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company under the name RESIDENCE RHENANIE, S.à r.l. (the «Company»), governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the «Law»), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «Sociétés à responsabilité limitée».

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the persons appearing, who are known to the notary by first and surnames, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

YORKTON DEVELOPMENTS LIMITED, une société constituée et régie selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 7B & 8B, 50 Town Range, Gibraltar, immatriculée auprès du registre de commerce de Gibraltar sous le numéro 97.000, ici représentée par MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9.098, elle-même représentée par un de ses fondés de pouvoir A Madame Charlotte Hultman, et un de ses fondés de pouvoir B Madame Gwénaëlle Cousin, les deux employées privées et avec adresse professionnelle à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par les personnes comparantes et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante représentée comme dit ci-avant est la seule associée de la société à responsabilité limitée FRESCO, S.à r.l., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 116.102, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 6 juillet 2006 n° 1308.

Ladite partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris la les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de FRESCO, S.à r.l. en RESIDENCE RHENANIE, S.à r.l. et de modifier l'article premier des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination RESIDENCE RHENANIE, S.à r.l. (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises ac-

tuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande du de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux personnes comparantes, connues du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, lesdites personnes ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Ch. Hultman, G. Cousin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 36, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 novembre 2006.

P. Bettingen.

(127692.3/202/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

**RESIDENCE RHENANIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FRESCO, S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 116.102.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 novembre 2006.

P. Bettingen.

(127696.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

P.W.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8398 Roodt-Eisch, 18, Lotissement des Roses.

R. C. Luxembourg B 65.661.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03703, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour P.W.S. S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(125942.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

MAASEYCKEN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel.

R. C. Luxembourg B 37.142.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128314.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

GRAFFITI-CLEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.218.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125979.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

EUROMARKET, ALIMENTATION EN GROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 140, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 7.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2006, réf. LSO-BW00028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour EUROMARKET, ALIMENTATION EN GROS, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125946.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

DAKI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 72.213.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03707, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour DAKI S.A.
ECOGEST S.A.

Signature

(125948.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

**AVIVA MORLEY, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. COMMERCIAL UNION PRIVILEGE PORTFOLIO).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 32.640.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1537 du 26 octobre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen
Notaire

(125951.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SLIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 116.280.

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

A comparu:

Monsieur Aymeric Kempf, gérant de sociétés, demeurant à L-8363 Septfontaines, Simmerfarm, ici représenté par Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 30 octobre 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le comparant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée SLIF, S.à r.l., avec siège social à L-8363 Septfontaines, Greisch (lieu-dit de Simmerfarm), inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 116.280.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 26 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1358 du 14 juillet 2006.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-), toutes attribuées à Monsieur Aymeric Kempf.

Ensuite le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique, représenté comme dit ci-avant, décide de transférer le siège social de la société de Septfontaines à Luxembourg et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (alinéa 1^{er}). Le siège social est établi à Luxembourg.

Deuxième résolution

L'associé unique, représenté comme dit ci-avant, décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Hellers, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 novembre 2006, vol. 362, fol. 78, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 novembre 2006.

H. Beck.

(127718.3/201/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

SLIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 116.280.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 novembre 2006.

H. Beck.

(127719.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

DAKIMO II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 89.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03712, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour DAKIMO II S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(125952.6//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

INTELS INTEGRATED LOGISTIC SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 62.592.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 29 septembre 2006 que:

- AV AUDIT LTD a démissionné de son poste de commissaire.

- Monsieur Olivier Liegeois, employé privé né à Bastogne, le 27 octobre 1976 et demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg a été nommé au poste de commissaire en remplacement du Commissaire démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(125974.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

PRESTATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 26.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03669, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour PRESTATEC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125956.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

EPOQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 15, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 39.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03671, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour EPOQUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125959.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

KIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8398 Roodt-Eisch, 18, Lotissement des Roses.
R. C. Luxembourg B 108.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03673, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour KIM S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125961.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

INTERASSURANCES PAULY & LAMBY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen.
R. C. Luxembourg B 46.125.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(125989.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

DOMINO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3425 Dudelange, 33, rue Nic. Bieber.
R. C. Luxembourg B 57.714.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128096.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

115038

VIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8398 Roodt-Eisch, 18, Lotissement des Roses.
R. C. Luxembourg B 107.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour VIV S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125964.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

MON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03678, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour MON S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125965.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

MOCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03680, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour MOCA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(125968.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2006.

SOCIETE IMMOBILIERE BEAU RIVAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 64.630.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le sept novembre.

Par-devant Vous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société JANEL LIMITED, avec siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola, ici représentée par Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Tortola, le 1^{er} août 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme SOCIETE IMMOBILIERE BEAU RIVAGE S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Molitor, de résidence à Dudelange, en date du 14 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 590 du 14 août 1998, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 22 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1140 du 29 juillet 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B numéro 64.630.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

Que la société JANEL LIMITED, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu et inconnu de cette Société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au dernier siège social de la Société où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 15 novembre 2006, vol. 471, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 novembre 2006.

M. Schaeffer.

(127737.3/5770/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2006.

KBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 67.669.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128047.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

INCOMA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 13.140.

Le bilan au 31 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128049.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

DOMINO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3425 Dudelange, 33, rue Nic. Biever.

R. C. Luxembourg B 57.714.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128097.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

115040

SELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.965.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le dix novembre,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte,

A comparu:

La FONDATION CETEMARAN, société dûment établie sous la forme d'une fondation suivant les lois en vigueur au Liechtenstein, ayant son siège social à Aeulestrasse 5, FL-9490 Vaduz, et enregistrée sous le numéro FL-0001.519.414-3, ici représentée par Madame Sabine Perrier, Corporate Director, demeurant à F-57100 Thionville-Elange, 5, chemin du Colombier,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Vaduz, le 20 octobre 2006.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- le 23 décembre 1994 fut constituée par acte de Maître André Schwachtgen, la société anonyme SELEC S.A., R. C. Luxembourg B n° 49.965, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 195 du 2 mai 1995. Les statuts ont été modifiés par suivant les résolutions prises sous seing privé lors de l'assemblée générale statutaire extraordinaire tenue à Luxembourg, le 13 juin 2000, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 721 du 4 octobre 2000;

- la société a actuellement un capital social de EUR 450.000,- (quatre cent cinquante mille euros), représenté par 18.000 (dix-huit mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, intégralement souscrites et libérées en espèces;

- la comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société SELEC S.A.;

- par la présente, la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- la comparante déclare avoir pleinement connaissance des statuts de la société et connaît la situation financière de la société;

- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les états intermédiaires dressés pour la liquidation;

- la comparante, en sa qualité de liquidateur de la société SELEC S.A., déclare que tout le passif de la société SELEC S.A. est réglé;

- l'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et elle réglera par sa mandataire ci-avant mentionnée, tout passif éventuel de la société dissoute; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

- l'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour;

- les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant 5 ans à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires pour annulation et les certificats d'actions pour lacération.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Perrier, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, vol. 156S, fol. 10, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

A. Schwachtgen.

(128161.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

DOMINO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3425 Dudelange, 33, rue Nic. Bieber.

R. C. Luxembourg B 57.714.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128100.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

IMMOBILIERE DE ROOST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 98.216.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128052.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

DUOTRANS, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7662 Medernach, 34, rue d'Ermsdorf.
H. R. Luxemburg B 48.371.

Im Jahre zweitausendsechs, den vierzehnten November,

Vor dem unterzeichneten Notar Dr. Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, 35, rue Notre-Dame,

Sind erschienen:

1.- Herr Hendrik Uittenbogaard, Kapitän, wohnhaft in L-7662 Medernach, 34, rue d'Ermsdorf,

2.- Herr Arie Uittenbogaard, Kapitän, wohnhaft in L-7662 Medernach, 34, rue d'Ermsdorf.

Diese Kompargenten ersuchen den unterzeichneten Notar, ihre Erklärungen und Abmachungen wie folgt zu beurkunden:

1. Die vorgenannten Herren Hendrik Uittenbogaard und Arie Uittenbogaard, sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DUOTRANS, G.m.b.H., mit Sitz in L-7662 Medernach, 34, rue d'Ermsdorf, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Joseph Elvinger, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Düdelingen, am 26. Juli 1994, veröffentlicht im Mémorial, «Recueil des Sociétés et Associations» C, Nummer 476 vom 22. November 1994, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz in Niederanven, am 8. Januar 1996, veröffentlicht im Mémorial, «Recueil des Sociétés et Associations» C, Nummer 151 vom 27. März 1996, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den vorgenannten Notar Paul Bettingen, am 27. Mai 1997, veröffentlicht im Mémorial, «Recueil des Sociétés et Associations» C, Nummer 487 vom 6. September 1997, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den vorgenannten Notar Paul Bettingen, am 7. März 2001, veröffentlicht im Mémorial, «Recueil des Sociétés et Associations» C, Nummer 921 vom 25. Oktober 2001, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 10. Juni 2004, veröffentlicht im Mémorial, «Recueil des Sociétés et Associations» C, Nummer 1026 vom 14. Oktober 2004, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B und Nummer 48.371.

2. Herr Arie Uittenbogaard, vorbenannt, tritt andurch ab an Herrn Hendrik Uittenbogaard, vorbenannt, seine zweihundertfünfzig (250) Geschäftsanteile der besagten Gesellschaft mit beschränkter Haftung DUOTRANS, G.m.b.H.

Gegenwärtige Geschäftsanteilübertragung findet statt zu dem zwischen Parteien vereinbarten Preis von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 6.250,00), welchen Betrag der Zedant bekennt, vom dem Zessionar vor Unterzeichnung der gegenwärtigen Urkunde gänzlich ausbezahlt bekommen zu haben, worüber hiermit Quittung.

3. Der Zessionar wird Eigentümer der ihm andurch abgetretenen Geschäftsanteile vom heutigen Tage an und er hat Recht auf die Erträge und Gewinne, welche diese Anteile produzieren, vom heutigen Tage angerechnet.

Der Zessionar wird in alle Rechte und Pflichten, welche mit den abgetretenen Anteilen zusammenhängen, eingesetzt.

4. Die Herren Hendrik Uittenbogaard und Arie Uittenbogaard, vorbenannt, handelnd in ihren respektiven Eigenschaft als technischer und administrativer Geschäftsführer der Gesellschaft DUOTRANS, G.m.b.H., erklären, die gegenwärtige Abtretung anzunehmen, gemäss Artikel 190 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, beziehungsweise Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches.

5. Infolge der vorstehenden Abtretung beschliesst Herr Hendrik Uittenbogaard, vorgenannt, welcher nach der gegenwärtigen Abtretung alleiniger Gesellschafter ist, Artikel sechs der Satzung abzuändern wie folgt:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nominalwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Die fünfhundert (500) Anteile wurden von dem alleinigen Gesellschafter, Herrn Hendrik Uittenbogaard, Kapitän, wohnhaft in L-7662 Medernach, 34, rue d'Ermsdorf, gezeichnet.»

6. Alsdann beschliesst der alleinige Gesellschafter, Herrn Arie Uittenbogaard, vorbenannt, von seinem Amt als administrativen Geschäftsführer abuberufen, und demselben volle Entlastung zu erteilen.

Somit ist Herrn Hendrik Uittenbogaard, vorbenannt, alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft DUOTRANS G.m.b.H.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet.

7. Die Kosten und Gebühren der gegenwärtigen Urkunde und ihrer Folgen sind zu Lasten der Gesellschaft DUOTRANS, G.m.b.H.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Kompargenten, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. Uittenbogaard, A. Uittenbogaard, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 30, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 22. November 2006.

E. Schlessler.

(128145.3/227/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

DUOTRANS, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7662 Medernach, 34, rue d'Ermsdorf.

R. C. Luxembourg B 48.371.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 novembre 2006.

E. Schlessler.

(128146.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

IBER-PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 85.486.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128055.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

IMMOPROJEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 68.899.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128057.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

IMMOBILIERE DE L'ALLEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R. C. Luxembourg B 56.494.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128058.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

ALLIANZ DRESDNER PREMIER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 88.624.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the third of November,
Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A., R.C.S. Luxembourg B 27.856, a company with registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

here represented by Mr Markus Biehl, bank employee, with professional address at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

by virtue of a proxy under private seal given in Senningerberg, on 31st October 2006.

Such proxy, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company ALLIANZ DRESDNER PREMIER, R.C.S. Luxembourg B 88.624, a public limited company («société anonyme») qualifying as an investment company with variable share capital («société d'investissement à capital variable»), having its registered office at Senningerberg, incorporated originally under the denomination of PIMCO PREMIER pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated August 6, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1289 of September 5, 2002.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 28, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 725 of July 14, 2004.

- The corporate capital of the Company shall at any time be equal to the total net assets of the Company, being actually the equivalent of USD 12,105.98 in EUR.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Auditor for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares which has been immediately cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company ALLIANZ DRESDNER PREMIER was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trois novembre,

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A., R.C.S. Luxembourg B 27.856, une société avec siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

ici représentée par Monsieur Markus Biehl, employé de banque, avec adresse professionnelle au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Senningerberg, le 31 octobre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme ALLIANZ DRESDNER PREMIER, R.C.S. Luxembourg 88.624, ayant son siège social à Senningerberg, constituée originellement sous la dénomination de PIMCO PREMIER suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1289 du 5 septembre 2002.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 725 du 14 juillet 2004.

- Le capital social de la Société est à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société, étant actuellement l'équivalent de USD 12.105,98 en EUR.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ALLIANZ DRESDNER PREMIER.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Biehl, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

A. Schwachtgen.

(128165.3/230/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

FOLKESTONE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 73.942.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128062.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

FINANCIAL REPORTING SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 88, rue Pafebruch.

R. C. Luxembourg B 54.638.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(128064.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

DOMINO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3425 Dudelange, 33, rue Nic. Bieber.
R. C. Luxembourg B 57.714.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128102.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

RISTORANTE PIZZERIA L'AQUILA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 46.418.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128107.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

WEST AVENUE COVENTRY DC7, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 10,000.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.436.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of October.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Scotland, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom, here represented by Mr Dominique Ransquin, auditor, with professional address at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

by virtue of a proxy established on September 19, 2006.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. The appearing party is currently the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of WEST AVENUE COVENTRY DC7, S.à r.l., with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 76.436, incorporated under the name of ProLogis UK XXXI, S.à r.l. pursuant to a deed of Maître Franck Baden, notary residing in Luxembourg, of June 13th, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 772 of October 21st, 2000. The articles of association have been subsequently amended by (i) a deed of Maître Joseph Elvinger, aforementioned, on December 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 194 of February 17th, 2004, and by (ii) a deed of Maître Joseph Elvinger on January 16th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 346 of March 27th, 2004 (hereinafter the «Company»).

II. The share capital of the Company presently amounts to ten thousand British Pounds (GBP 10,000), represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty British Pounds (GBP 20) each.

III. The appearing person is currently the sole owner of all the shares of the Company.

IV. The appearing person, as sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect.

V. The appearing person, as the liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled.

VI. The activity of the Company has ceased and all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those currently unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be done and closed.

VII. The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

VIII. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

115046

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated without prejudice at approximately one thousand five hundred Euro (1,500 EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his last and first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE LIMITED, une société constituée et régie selon les lois de l'Ecosse, ayant son siège social au Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, Royaume-Uni,

ici représentée par Monsieur Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 19 septembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est actuellement la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de WEST AVENUE COVENTRY DC7, S.à r.l., ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 76.436, constituée sous la dénomination ProLogis UK XXXI, S.à r.l. suivant acte reçu par-devant Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 772 du 21 octobre 2000. Les statuts ont été modifiés par la suite par (i) un acte de Maître Joseph Elvinger, le 12 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 194 du 17 février 2004 et par (ii) un acte de Maître Joseph Elvinger, le 16 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 346 du 27 mars 2004 (la «Société»).

II. La Société a actuellement un capital social de dix mille livres sterling (GBP 10.000), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (EUR 20) chacune.

III. La comparante est actuellement unique propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

IV. La comparante, en qualité d'associée unique de la Société, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat.

V. La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que le passif connu de la Société est réglé.

VI. L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VII. L'associé unique donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société dissoute pour leur mandat jusqu'à ce jour.

VIII. Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ mille cinq cents euros (1.500 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Ransquin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2006, vol. 155S, fol. 90, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(129014.3/220/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

BO FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 79.056.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(128154.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

BBA LUXEMBOURG FINANCE NO. 2 LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 97.912.

Le bilan au 29 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(128260.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

BBA INTERNATIONAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.091.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(128266.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

SANDS CREDIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 20.448.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, réf. LSO-BW05858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(128267.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

FINANZIARIA INTERNAZIONALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.646.

L'an mil deux mille six, le six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANZIARIA INTERNAZIONALE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 627 du 4 septembre 2000.

Le statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 28 juillet 2004 par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié dans le Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1058 du 21 octobre 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Michael Probst, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à L-1528 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincenzo Montano, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital d'un montant de EUR 2.000.000 afin de le porter de EUR 3.000.000 à EUR 5.000.000 par création et émission de 20.000 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune, émises au pair et bénéficiant des mêmes avantages et droits que les actions existantes avec une prime d'émission totale de EUR 4.377.596, souscrites et libérées intégralement par l'actionnaire majoritaire par apport en nature consistant en 9.995 actions de SACARE, société anonyme avec siège social au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

2. Modification du premier alinéa de l'article 5, paragraphe premier des statuts, qui aura désormais la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à EUR 5.000.000 (cinq millions d'euros), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) afin de le porter de trois millions d'euros (EUR 3.000.000) à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) par création et émission de vingt mille (20.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, émises au pair et bénéficiant des mêmes avantages et droits que les actions existantes ensemble avec une prime d'émission de quatre millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize euros (EUR 4.377.596).

Intervention - Souscription - Libération

Toutes les actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement ensemble avec la prime d'émission par l'actionnaire majoritaire FINANZIARIA INTERNAZIONALE HOLDING S.p.A., avec siège social à Conegliano/TV, Via Alfieri 1 (Italie), ici représentée par Monsieur Michael Probst, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à L-1528 Luxembourg, qui déclare souscrire et libérer intégralement les vingt mille (20.000) nouvelles actions par un apport en nature consistant en neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze (9.995) actions de SACARE, société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.386, ensemble avec une prime d'émission de quatre millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize euros (EUR 4.377.596) soit un montant total de six millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize euros (EUR 6.377.596).

Le nombre total d'actions apportées représente 99,95% du capital de SACARE, société anonyme, précitée, évalué à six millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize euros (EUR 6.377.596).

Un rapport d'évaluation a été émis par BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. (réviseur d'entreprises), avec siège social au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, suivant lequel l'apport en nature de 9.995 actions de SACARE, société anonyme, précitée a été décrit et évalué.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«On the basis of the procedures which we have performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the valuation adopted by the Board of Directors of FINANZIARIA INTERNAZIONALE LUXEMBOURG S.A. in relation to the contribution in kind is not resulting in a value which is not at least equal to the number and the nominal value of the 20,000 shares with a nominal value of EUR 100 each to be issued together with a total share premium of 4,377,596 EUR.»

Le rapport, signé ne varietur par le mandataire des comparants, les membres du bureau et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété juridique et économique a été donnée au notaire instrumentant.

Réalisation effective de l'apport

Le souscripteur ci-dessus mentionné, représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire des actions apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- il accomplira toutes autres formalités au Grand-Duché de Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art 5. alinéa 1^{er}.** Le capital souscrit est fixé à EUR 5.000.000 (cinq millions d'euros), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies.

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'au moins 65% (en l'occurrence 99,95%) de toutes les actions émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union européenne (Luxembourg), la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ huit mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Probst, R. Scheifer-Gillen, V. Montano, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129048.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FINANZIARIA INTERNAZIONALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 75.646.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44764 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129049.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 108.254.

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B numéro 108.254, constituée suivant acte reçu le 17 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1031 du 13 octobre 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Cédric Buisine, conseil juridique, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 650.000 (six cent cinquante mille) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital social de EUR 650.000,- à EUR 1.100.000,- par émission d'actions nouvelles.
2. Adaptation de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital intervenue.
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 200.000,- (deux cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 650.000,- (six cent cinquante mille euros) à EUR 850.000,- (huit cent cinquante mille euros), par l'émission de 200.000 (deux cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 200.000 (deux cent mille) actions nouvelles, les actionnaires actuels proportionnellement à leur participation actuelle dans le capital social de la société.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite sont intervenus les actionnaires actuels, représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu des procurations dont question ci-avant, lesquels ont déclaré, par l'intermédiaire de leur représentant, souscrire aux 200.000 (deux cent mille) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, proportionnellement à leur participation actuelle dans le capital social de la société, et les libérer intégralement par incorporation au capital d'une partie des réserves libres; la justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan de la société où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 850.000,- (huit cent cinquante mille euros) à EUR 1.100.000,- (un million cent mille euros), par l'émission de 250.000 (deux cent cinquante mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro).

Quatrième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 250.000 (deux cent cinquante mille) actions nouvelles:

- a) Monsieur Marco Caldana, courtier en assurance, demeurant à Luxembourg, pour 90.735 (quatre-vingt-dix mille sept cent trente-cinq) actions;
- b) FARAD INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, pour 100.944 (cent mille neuf cent quarante-quatre) actions;
- c) Monsieur Giuseppe Frasca, professionnel de l'assurance, demeurant à Milan (Italie), pour 14.771 (quatorze mille sept cent soixante et onze) actions;
- d) Monsieur Claudio Colombo, professionnel de l'assurance, demeurant à Milan (Italie), pour 5.275 (cinq mille deux cent soixante-quinze) actions;
- e) Monsieur Serge Thill, conseil économique, demeurant à Sanem, pour 5.275 (cinq mille deux cent soixante-quinze) actions;
- f) Monsieur Fabrizio Mazzucato, directeur commercial, demeurant à Luxembourg, pour 33.000 (trente-trois mille) actions.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite sont intervenus les souscripteurs prénommés, représentés par Monsieur Hubert Janssen, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant;

lesquels ont déclaré souscrire aux 250.000 (deux cent cinquante mille) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 1.100.000,- (un million cent mille euros), représenté par 1.100.000 (un million cent mille) actions nominatives d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Buisine, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

115051

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2006, vol. 155S, fol. 94, case 4. – Reçu 2.500 euros.

Le Releveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129050.3/211/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 108.254.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44700 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129052.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

BBA ROW INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 84.259.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(128268.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

BBA US INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 84.263.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(128269.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

HONG-PHUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.

R. C. Luxembourg B 74.035.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour la société HONG-PHUC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(128270.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

ELIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

R. C. Luxembourg B 55.997.

Le bilan au 31 décembre 2005, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(128272.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

115052

CONESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 21, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 85.391.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01945, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour la société CONESSA S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(128274.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

RECKITT BENCKISER INVESTMENTS (NO 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 104.231.

In the year two thousand six, on the seventh of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of RECKITT BENCKISER INVESTMENTS (NO 1), S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered under the number B 104.231, incorporated by deed enacted on November 22nd, 2004, amended for the last time by deed enacted on March 14th, 2006.

The Meeting opened at 10.00 o'clock in Luxembourg.

The meeting is presided by Mrs Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Sévrine Silvestro, Avocat à la Cour, residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the 125 (one hundred twenty-five) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Amendment of article 15 of the articles of association, in order to give it the following content:

«**Art. 15.** The Company's financial year ends on the 31st of December of each year.»

2.- Application of this provision for the first time to the fiscal year 2006.

3.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide the following:

First resolution

The partners decide to amend article 15 of the articles of association, in order to give it the following content:

«**Art. 15.** The Company's financial year ends on the 31st of December of each year.»

Second resolution

The partners decide to apply this provision for the first time to the fiscal year 2006.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company, as a result of the present deed, are estimated at approximately thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 10.15 o'clock.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le sept novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée RECKITT BENCKISER INVESTMENTS (NO 1), S.à r.l., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, inscrite au

Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 104.231, constituée suivant acte reçu le 22 novembre 2004, et modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu le 14 mars 2006.

La séance est ouverte à 10 heures à Luxembourg.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Desso, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Sévrine Silvestro, Avocat à la Cour, demeurant: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les 125 (cent vingt-cinq) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article 15 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'année sociale se termine le 31 décembre de chaque année.»

2.- Application de cette disposition pour la première fois à l'exercice social 2006.

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'article 15 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'année sociale se termine le 31 décembre de chaque année.»

Deuxième résolution

Les associés décident d'appliquer cette disposition pour la première fois à l'exercice social 2006.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Desso, S. Silvestro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 27, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129053.3/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

RECKITT BENCKISER INVESTMENTS (NO 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 104.231.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44783 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129054.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

PRIVILEGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 32.837.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128320.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 108.562.

In the year two thousand and six, on the second of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

Mrs Marianne Goebel, attorney at law, residing in Luxembourg, acting in her capacity as special mandator in the name and on behalf of the directors of FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS HOLDING S.A., having its registered office in L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, inscribed at the Trade Register of Luxembourg-City under the number B 108.562, by virtue of a power conferred to her by the board of directors of the said company in its meeting of September 15th, 2006.

A copy of the minutes of this meeting, which is certified as a true copy to the original, will remain attached to the present deed.

Such appearing party, in the capacity indicated above, requests the notary to certify her declarations as follows:

1) The company FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS HOLDING S.A. has been incorporated by a deed of the undersigned notary, dated June 1st, 2005 published in the Mémorial C, number 1068 of October 20th, 2005.

2) According to Article 3 of the articles of incorporation, the subscribed capital is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR), consisting of twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share, entirely paid in.

3) According to the same article, the authorised capital is fixed at one million Euro (1,000,000.- EUR), consisting of eight hundred thousand (800,000) shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share.

4) The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner as prescribed in the Law.

Furthermore the Board of Directors is authorized, during a period of five years after the date of publication of the articles of incorporation, to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amounts may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the Board of Directors may from time to time determine. The Board of Directors is specially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The Board of Directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

5) In the meeting of September 15th, 2006, the Board of Directors has decided to increase the subscribed capital of the Company by an amount of nine hundred sixty-nine thousand Euro (969,000.- EUR) in order to raise it from thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) to the amount of one million Euro (1,000,000.- EUR) by creating and issuing seven hundred seventy-five thousand two hundred (775,200) new shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share. The Board of Directors has decided to admit at the subscription of the new shares the present shareholders of the Company as follows:

- Seven hundred seven thousand three hundred and fifty-two (707,352) new shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share have been subscribed by SAVANNAH INVESTMENTS S.A. and paid up by a contribution of a claim of an amount of eight hundred eighty-four thousand one hundred ninety Euro (884,190.- EUR) that the shareholder holds vis-à-vis the Company.

- Sixty seven thousand eight hundred and forty-eight (67,848) new shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share have been subscribed by FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS PARTICIPATION S.A. and paid up by a contribution in cash of eighty-four thousand eight hundred and ten Euro (84,810.- EUR).

6) In conformity with articles 26-1 and 32-1 (5) of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as modified, the value of the contribution in kind consisting in the conversion into capital of a claim is established by a report of FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l., with registered office in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, independent auditor, on October 31st, 2006 whose conclusions have the following content:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie».

A copy of this report dated October 31st, 2006, which is certified as a true copy to the original, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

The realization of the increase of subscribed capital is duly ascertained by the notary on the basis of the documents presented by the appearing person.

As a consequence, the subscribed capital of the Company is set at one million Euro (1,000,000.- EUR) and Article 3 of the Articles of Incorporation is amended and will as of now read as follows:

«**Art. 3.** The subscribed capital is set at one million Euro (1,000,000.- EUR) consisting of eight hundred thousand (800,000) shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share, entirely paid in.

The authorized capital is fixed at one million Euro (1,000,000.- EUR) consisting of eight hundred thousand (800,000) shares of a nominal value of one Euro and twenty-five cents (1.25 EUR) per share.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 6 hereof.

Furthermore the board of directors is authorized, during a period of five years after the date of publication of these articles of incorporation, to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately thirteen thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le deux novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg.

Agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 108.562, mandatée à cet effet suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2006.

Une copie certifiée conforme du procès-verbal de cette réunion restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations:

1) La Société Anonyme FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS HOLDING S.A. a été constituée par un acte passé par-devant le notaire instrumentant, en date du 1^{er} juin 2005, acte publié au Mémorial C, numéro n° 1068 du 20 octobre 2005.

2) Suivant l'Article 3 des Statuts, le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

3) Le capital autorisé est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par huit cent mille (800.000) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

4) Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé dans la Loi.

En outre, le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration en temps qu'il appartiendra. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la Loi.

5) En date du 15 septembre 2006, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital souscrit de la Société par un montant de neuf cent soixante-neuf mille euros (969.000,- EUR) pour le porter de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à un million d'euros (1.000.000,- EUR) par la création et l'émission de sept cent soixante-quinze mille deux cents (775.200) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé d'admettre à la souscription des nouvelles actions émises les actuels actionnaires de la Société comme suit:

- Sept cent sept mille trois cent cinquante-deux (707.352) nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action ont été souscrites par SAVANNAH INVESTMENTS S.A. et libérées par un apport d'une créance à hauteur d'un montant de huit cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix euros (884.190,- EUR) que l'actionnaire détient sur la Société.

- Soixante sept mille huit cent quarante-huit (67.848) nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action ont été souscrites par FOUR J'S DEVELOPMENT TOOLS PARTICIPATION S.A. et libérées par un apport en numéraire de quatre-vingt-quatre mille huit cent dix euros (84.810,- EUR).

6) Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, la valeur des apports en nature consistant dans la conversion en capital d'une créance est établie par un rap-

port de la FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, réviseur d'entreprises, en date du 31 octobre 2006, dont les conclusions ont la teneur suivante:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie».

Une copie de ce rapport daté du 31 octobre 2006, qui a été certifiée comme étant une copie conforme à l'original, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

La réalisation de l'augmentation de capital a été dûment constatée par le notaire sur base des documents lui présentés par le comparant.

En conséquence, le capital souscrit est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR) et l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par huit cent mille (800.000) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par huit cent mille (800.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé dans la Loi.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la Loi.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge, à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de treize mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, vol. 155S, fol. 96, case 5. – Reçu 9.690 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(129042.3/211/170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Z & A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6689 Merttert, 2, rue Sandkaul.

R. C. Luxembourg B 88.519.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01949, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour la société Z & A, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(128276.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.